



N° 22

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
LE MERCREDI 14 AVRIL 1965.

AIDE DE L'ÉTAT AU SERVICE UNIVERSITAIRE CANADIEN OUTRE-MER

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, a fait aujourd'hui la déclaration suivante.

L'idée d'un service bénévole accompli par des jeunes dans les pays d'outre-mer en voie de développement est une des innovations les plus remarquables et les plus intelligentes de notre époque.

Depuis trois ans, le Service universitaire canadien outre-mer (SUCO), organisme national bilingue et non confessionnel, place des jeunes dans les pays en voie de développement. Il y a à l'heure actuelle un peu plus de 200 jeunes Canadiens et Canadiennes outre-mer, dans le cadre de ce programme.

L'an dernier, pour la première fois, le gouvernement apportait son aide au SUCO, en faisant assurer le transport des volontaires par l'Aviation canadienne.

J'ai le plaisir d'annoncer que cette année le gouvernement se propose de consacrer au SUCO, pour lui permettre de développer largement son activité, des fonds de l'Aide extérieure de l'ordre du demi-million de dollars. J'entretiens l'espoir que cette aide gouvernementale, qui assurera notamment tous les déplacements et transports du SUCO, permettra à celui-ci de doubler son programme en cours et de mettre à l'oeuvre dans les pays en voie de développement, d'ici septembre, 400 volontaires.